

APRÈS L'ATTENTAT

Ce qu'a dit l'assassin

Conduit au service de la police judiciaire, l'assassin a été immédiatement introduit dans le cabinet de M. Mouton, où se trouvaient déjà réunis MM. Lescuve procureur de la République ; Drioux, juge d'instruction, et Basquart, secrétaire général du Parquet.

Interrogé sur son identité, le misérable commence par déclarer qu'il ne la fournirait pas tant qu'il n'aurait pas avisé personnellement son père de l'attentat qu'il venait de commettre.

— Les journaux, a-t-il dit, arriveront dans mon pays vers huit heures du matin et mon père me reconnaîtra sans doute à mon signalement qu'ils n'auront pas manqué de fournir.

M. Mouton lui a répondu que ce n'était pas là le moyen précis d'aviser son père avec tous les ménagements nécessaires et qu'il était préférable pour lui de se faire connaître.

L'assassin est entré alors dans la voie des aveux.

— Je me nomme, a-t-il dit, Raoul Villain. Je suis né à Reims le 12 septembre 1885. Je suis élève de l'École du Louvre, section d'archéologie et j'habite 44, rue d'Assas. Mon père est greffier au tribunal civil de la Seine et ma mère est internée dans une maison d'aliénés depuis vingt ans environ.

Après avoir fourni ces renseignements, le misérable, qui s'explique avec une élégance rare, a déclaré que depuis longtemps déjà il nourrissait le projet d'attenter à la vie de Jaurès qu'il considérait « comme un homme nuisible à la patrie ».

Son attitude contre la loi de trois ans, a-t-il ajouté, m'a exaspéré et c'est alors que je me décidai définitivement à le supprimer.

M. Drioux a enregistré les aveux de l'assassin qui a été écroué à la Santé à une heure du matin.